

Mardi 14 novembre 2017

Parc animalier de la forêt de Roumare : des aménagements à venir pour améliorer l'accueil du public

Le parc animalier de la forêt de Roumare est un lieu unique sur le territoire métropolitain. Il permet d'observer la grande faune forestière dans son milieu de vie. Des travaux d'agrandissement et d'embellissement du parc animalier de la Forêt domaniale de Roumare ont été réalisés en 2005. Une rénovation des équipements est aujourd'hui nécessaire afin de maintenir l'attractivité de ce site, plébiscité par les habitants de la métropole depuis 40 ans.

Le parc animalier de la forêt de Roumare accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs. La Métropole Rouen Normandie et l'Office National des Forêts sont associés pour lancer un projet de rénovation, basé sur une étude destinée à améliorer la qualité du paysage et de l'accueil et revoir l'offre pédagogique proposée sur le terrain. Ce projet s'inscrit dans le 3^{ème} plan d'actions de la Charte Forestière de Territoire de la Métropole et dans le contrat d'objectifs de la démarche Forêt d'Exception. Une enquête menée en novembre 2016 auprès du public a également permis de recueillir l'avis du public sur les améliorations à apporter au site. Elle a d'ailleurs révélé un véritable attachement de la population pour ce lieu et une attente de modernisation, se traduisant par des équipements à destination des enfants, plus ludiques, et la mise en place de nouveaux supports d'informations sur site.

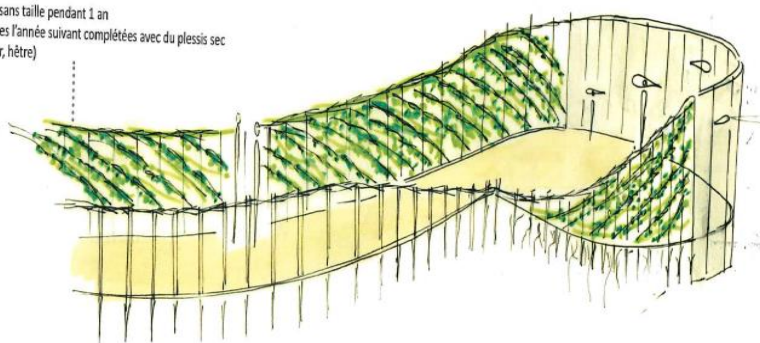
L'essentiel des travaux portera sur :

- Le démontage du **préau** actuel et son remplacement par un nouvel équipement construit en bois local.
- L'agrandissement du **parcours piéton** autour du parc pour intégrer la mare Epinay (plus grande mare forestière du secteur), les arbres de l'Alliance (qui font partie des arbres remarquables du territoire), et l'arboretum scientifique du Petit Charme. Le parking de la mare Epinay sera remis en valeur afin d'offrir un accès direct à ce parcours piéton modifié.
- La modernisation des **panneaux d'informations et pédagogiques** adaptés aux plus petits avec des éléments sensoriels (silhouette d'animaux, traces et poils...).



- La prise en compte du paysage intérieur du parc pour permettre d'améliorer l'alimentation naturelle des animaux (semis d'une prairie à gibier notamment) mais aussi de diversifier les milieux (création d'une mare, plantations dans l'ancienne zone à sanglier...). La zone d'entrée, aujourd'hui très abimée par les sangliers, sera également retravaillée.
- Le renforcement de la naturalité de l'environnement des animaux, avec un **partage de l'espace maîtrisé des cervidés et des sangliers**, destiné à limiter la pression au sol des sangliers et améliorer ainsi leurs conditions de vie. Une zone restera inaccessible aux sangliers pour la quiétude des cervidés en période de reproduction.
- Enfin, la **rénovation des quatre postes d'observation** actuels avec une place plus importante donnée au végétal (palissade bois, haie plessée...).

charmilles sans taille pendant 1 an
puis plessées l'année suivant complétées avec du plessis sec
(châtaignier, hêtre)



Le coût prévisionnel du projet est de 183 500 €. La Métropole, au travers de sa convention avec l'ONF, prend à sa charge les deux tiers de l'investissement, l'ONF finançant le solde. Les travaux débuteront en mars 2018.

Les forêts couvrent un tiers du territoire de la Métropole Rouen Normandie, soit plus de 22 000 hectares, situation unique dans les grandes aires métropolitaines françaises. Parmi celles-ci, les trois forêts domaniales de La Londe-Rouvray, Roumare et Verte, enserment l'agglomération de si près que ce contexte remarquable à débouché en 2015 sur l'attribution du label « Forêt d'exception ».

Ce véritable poumon vert participe à l'attractivité du territoire et sa qualité de vie. La Métropole Rouen Normandie et l'ONF ont à cœur de travailler ensemble à l'amélioration de ce patrimoine remarquable

CONTACTS PRESSE

Métropole Rouen Normandie : Perrine BINET
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

ONF : Catherine SAVARY
catherine.savary@onf.fr
02 35 14 20 45 – 07 63 95 51 74

